

Exposition de photographies

Elisa Larvego
Christian Lutz
Serge Boulaz

Semenciers, semencières

au Nord et au Sud
un artisanat du vivant

les jardins de
COCAGNE **Solidarité Nord
et Sud**

semences de pays



Table des matières

p.1	Semenciers, semencières – Au Nord et au Sud, un artisanat du vivant
p.9	Semencières et semenciers : présentations
p.11	Paroles de semencières et semenciers
p.17	Témoignages
p.24	Bouclons la boucle: Intégrons les semences dans le circuit court
p.26	Glossaire
p.27	Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud
p.27	Les photographes Légendes des photographies
p.28	Elisa Larvego
p.30	Christian Lutz
p.32	Serge Boulaz

Remerciements

- Lamine Biaye et Alihou Ndiaye de l'Association sénégalaise de producteurs de semences paysannes (ASPSP), Thiès, Sénégal
- Demba Niang, Samba Kâ, Moussa Ndiaye, Mamadou Diallo et Daouda Diarra, membres de l'Union des Producteurs horticoles de Bakel (Uphorbak)
- Charlotte Aichholz, Noëmi Uehlinger et Amadeus Zschunke de Sativa, Rheinau (ZH)
- Tulipan Zollinger, Les Evouettes (VS)
- Martin Brüngger de Courtelary et Safnern (BE)
- Beate Schierscher-Viret, Agroscope de Changins
- Olivia, Lionel, Dorota et Joël de Semences de pays, Chêne-Bourg (GE)
- Mathieu Buttex de Jardins de Cocagne, Sézegnin (GE)
- Thomas Descombes de la Ferme des Verpillères, Choulex (GE)
- Aloïs, Naïma, Matthieu, Sandra et Janine de la ferme des Hauts de Marlioz, Haute-Savoie
- Héléne et Seb du Chaperon vert, Annecy, Haute-Savoie
- La Commune de Chêne-Bourg, Alfred Brungger, Jacques Falquet, Christophe Golay, Anne Gueye-Girardet
- Adeline Senn et Martin Maeder, AMI

Semenciers, semencières

Au Nord et au Sud, un artisanat du vivant

Qu'est-ce qu'une graine ?

Rondes, allongées, ovales ou biscornues, petites, minuscules parfois. Les graines sont porteuses de toutes les possibilités du monde végétal. Un fruit juteux ? Une baie mortelle ? Un tronc immense ? Des feuilles amères ? Une fibre souple et incassable ? Bien des métamorphoses sont au programme !

On a de la peine à ne pas voir les graines comme de la matière inerte d'où la vie surgirait subitement, au contact de l'eau et de la chaleur. Mais une graine est bel et bien vivante, aussi vivante que la fleur dans laquelle elle a pris forme, aussi vivante que les racines qui en sortiront peut-être un jour. Les graines sont une étape du cycle végétal, de la même façon que tout œuf est un jour sorti d'une poule, et que toute poule est un jour sortie d'un œuf.

Comment la diversité cultivée a-t-elle été créée par les paysans et paysannes ?

Sauvages ou cultivées, les plantes de la même espèce se croisent entre elles. Chaque croisement donne une plante particulière, dont l'existence dépend de sa capacité à survivre sur le terrain où elle pousse. Ainsi, à partir d'une même plante vont se développer nombre de nouvelles formes adaptées aux milieux les plus divers.

Ces phénomènes naturels ont petit à petit été accompagnés par les paysans et paysannes, qui traditionnellement choisissent de récolter les graines des plantes qui correspondent le mieux à leurs objectifs.

En opérant ces choix année après année, en provoquant des croisements entre variétés plus ou moins éloignées ou en laissant les croisements se faire dans leur champ, en échangeant leurs graines, **les paysans et paysannes accompagnent la transformation des plantes**. Elles sont alors adaptées à la région géographique, au type de sol, au climat, à la culture locale et au goût des habitants et habitantes.

Voilà ce qui a mené à la diversité des plantes cultivées que nous connaissons. Cette diversité est une « assurance » pour l'alimentation de l'humanité si une maladie, un ravageur ou un événement climatique nuisait à la croissance d'une culture en particulier.

Or, selon la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), **sur plus de 6'000 plantes cultivées dans l'histoire à des fins alimentaires, seules 200 contribuent aujourd'hui de manière substantielle à garnir nos assiettes.** Et seulement 9 d'entre elles représentent les 2/3 de la production agricole totale: la betterave, le blé, la canne à sucre, le maïs, le manioc, le palmier à huile, la pomme de terre, le riz et le soja.

Comment cette diversité s'est-elle perdue en 100 ans?

Dès les années 1950, l'agriculture a été profondément transformée pour répondre aux besoins d'une population mondiale en forte augmentation, de plus en plus urbaine et qui sort d'une période de grande privation avec la guerre. Cet élan productiviste va passer par la mécanisation, l'irrigation massive, les engrais et les produits phytosanitaires (engrais, pesticides). Une restructuration agricole, avec des fermes de plus en plus grandes, a aussi permis d'industrialiser le secteur.

Parce que l'industrialisation a besoin d'éléments prévisibles, les États vont accompagner cette métamorphose du monde paysan en émettant des directives de standardisation. Ainsi, de même que les modèles de tracteurs ou les produits phytosanitaires sont standardisés, **il faut que les plantes aussi soient massivement identiques** et non pas différentes chez chaque paysan et paysanne et encore moins variables au sein du même champ. Les États ont donc créé des catalogues de variétés. Pour pouvoir inscrire une variété dans ces catalogues, le producteur doit prouver qu'elle est uniforme et stable, que toutes les graines sont pareilles (voir encadré n°1). Elles vont ainsi pouvoir répondre aux exigences de l'industrie alimentaire et du commerce de détail (forme, goût, calibrage pour le transport et l'emballage, ...). **Cela élimine de fait les variétés paysannes.**

Comment de nombreux paysans et paysannes sont devenus dépendant·es de l'industrie ?

De plus, la mise au point de semences d'un type nouveau va changer la donne: les semences de type «*hybride F1*» (voir encadré n°2). Les plantes qui en résultent sont quasiment des clones. Ces semences ont également une particularité qui va intéresser l'industrie privée et saper l'autonomie paysanne: elles ne reproduisent pas les caractéristiques des plantes sur lesquelles elles ont été récoltées. Pour que leur récolte continue de répondre aux critères fixés par la grande distribution, **les paysans et paysannes sont donc obligés de racheter des graines chaque année!**

Cette dépendance est renforcée par la reconnaissance de droits de propriété intellectuelle sur les semences accordés à l'industrie au cours du 20^{ème} siècle. Ces droits de propriété intellectuelle impliquent que les paysans et paysannes

1 – Inscription aux catalogues officiels

Le développement d'une sélection « scientifique » à la fin du 19^{ème} siècle a conduit très rapidement à des populations de plantes plus ou moins homogènes, appelées variétés.

Par exemple, la tomate se décline en plusieurs centaines de variétés différentes : San Marzano, Green zebra, Rose de Berne, Cornue des Andes, etc.

L'essor de ces variétés, dans le cadre de l'industrialisation agricole, a été accompagné de la mise en place de catalogues officiels nationaux des variétés cultivées. Pour pouvoir être inscrite dans un catalogue officiel, une variété doit subir avec succès des épreuves prouvant que la variété proposée est distincte des variétés existantes (donc nouvelle), homogène (constituée de plantes identiques) et stable (identique année après année).

Ces critères doivent permettre d'identifier toute semence comme propriété privée de l'entreprise l'ayant inscrite au catalogue, les

acheteurs n'acquérant qu'un droit d'usage limité, censé les empêcher de s'auto-provisionner dans leur récolte pour leurs prochains semis.

De plus, pour les cultures stratégiques de l'agro-alimentaire, comme les céréales, il est exigé que les nouvelles variétés soient, sur des critères quantifiables donnés, *supérieures* aux précédentes. Ces critères, comme le rendement, la résistance à un champignon ou la précocité focalisent la sélection dans un éventail extrêmement restreint, et peu d'entreprises peuvent rester en compétition.

L'utilisation des semences qui ne sont pas au catalogue n'est pas interdite, mais empêche d'accéder aux centrales d'achat, aux moulins et aux conserveries, dont les installations exigent des matières premières standardisées.

Ce n'est qu'en reconstruisant des filières complètes, de la semence au consommateur final, qu'on peut avoir à nouveau accès aux semences de notre choix.

s'exposent à des sanctions civiles et, dans certains pays, même pénales, pour avoir conservé, réutilisé et échangé des semences conservées à la ferme.

Tant que les paysans et paysannes pouvaient replanter les graines cultivées, le marché des semences n'intéressait guère les entreprises privées. Au début des années 1980, des firmes multinationales actives dans la production d'engrais et de pesticides chimiques se sont mises à acheter les unes après les autres toutes les entreprises de production de semences, acquérant ainsi un monopole sur ce marché. Les plantes qu'elles proposent ont besoin des produits chimiques produits par ces entreprises. Les agriculteurs et agricultrices se voient proposer un forfait « semences + engrais + pesticides ». **Ils vont donc devenir de plus en plus dépendants de ces firmes**, alors que ces dernières vont voir leurs bénéfices s'accroître.

2 – Les hybrides F1

Les paysans ont toujours provoqué des croisements entre plantes de même espèce. Ces croisements se produisent également spontanément dans la nature. Ainsi, les paysans combinent année après année les gènes de nombreuses plantes. Cela donne l'année suivante des plantes toutes légèrement différentes mais qui partagent globalement les caractères de la génération précédente.

Par exemple, il a fallu des centaines d'années pour que la sélection paysanne à partir de choux sauvages donne des choux-fleurs ou des choux de Bruxelles*.

La nouvelle méthode, appliquée dès les années 30, permet un croisement massif entre la descendance de deux plantes seulement. On les force d'abord à se reproduire avec elles-mêmes à plusieurs reprises, jusqu'à obtenir deux ensembles d'une grande pauvreté génétique due à l'absence d'apports extérieurs. C'est ce qu'on appelle la consanguinité dans le monde animal.

En les croisant ensuite massivement, on obtient des graines 100% identiques, permettant d'obtenir ces champs dont aucun épi ne dépasse, et tout ce dont a besoin une agriculture industrialisée, où les plantes sont aussi prévisibles

que des briques Lego. Lors de ce croisement, les deux bagages génétiques qui avaient perdu l'habitude de la différence réagissent très fortement et cette réaction donne des graines aux caractères très marqués. Ces caractères, la résistance à un champignon par exemple, pour lesquels les paysans achètent ces graines particulièrement coûteuses, sont le fruit de ce premier croisement, dit F1 (de l'anglais first filial generation). Les prochaines générations n'en bénéficient plus et ne seront parfois même pas viables.

Ainsi, avec ces semences de type «hybride F1», les semenciers ont obtenu des variétés que les paysans ne peuvent pas reproduire eux-mêmes. Ils doivent donc les racheter à nouveau chaque année! Le développement des variétés hybrides a donc causé la dépendance des paysans, et a divisé leur métier en deux : d'un côté le paysan utilisateur de semences, de l'autre le sélectionneur et producteur de semences.

* En favorisant, chez l'un une inflorescence de plus en plus charnue, et chez l'autre le développement de bourgeons formant des petits choux à l'aisselle des feuilles.

Quels sont les grands enjeux actuels ?

Aujourd'hui, un très petit nombre d'entreprises contrôle ce marché*. Dans les pays du Nord, cette concentration restreint fortement la diversité des recherches, d'où un nombre de variétés de plus en plus réduit.

Par contre, dans beaucoup de régions de pays du Sud, la pratique traditionnelle de la sélection et de l'échange reste pour l'instant la norme. C'est dans ces pays que l'offensive des multinationales semencières est la plus violente. Comment ces pays – et leur population paysanne – peuvent-ils résister à cette offensive et perpétuer une tradition qui assure leur sécurité alimentaire (voir encadré n°3)?

Au-delà de ces dynamiques de monopole et de standardisation qui ont amené à la **perte des 3/4 de la biodiversité cultivée que la pratique paysanne avait mis 10'000 ans à générer**, de nouvelles menaces se sont accumulées : la production industrielle d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et le breveteage de l'ADN des plantes (voir encadrés n°4 et 5).

* 3 firmes contrôlent 60% des semences commerciales : 31% pour Bayer, 21% pour DuPont-Dow et 8% pour Syngenta. Si l'on ajoute Vilmorin (du groupe français Limagrain), WinField, KWS, Sakata et Takii, nous avons 8 firmes qui contrôlent actuellement 75% de ce marché.

Comment redéployer une souveraineté semencière ?

Les techniques de sélection et les réglementations, qui réservent la possibilité de produire des semences à de grandes entreprises industrialisées, mettent en danger de disparition l'immense héritage culturel de l'agriculture paysanne. La standardisation des productions industrielles et le brevetage du vivant profitent à une poignée d'entreprises au détriment de l'immense majorité de la population. Enfin, le modèle actuel d'agriculture, gourmand en produits toxiques et en ressources naturelles, fait peser une lourde menace sur la planète.

3 – Pays du Sud sous pression

Dans les pays du Sud, la grande majorité des paysans utilisent, sélectionnent et s'échangent leurs propres semences. Ils perpétuent un savoir-faire, une tradition, garante du maintien d'une certaine biodiversité, de sécurité et d'autonomie alimentaires.

Au Nord, certains paysans ou artisans semenciers vont pouvoir développer ces mêmes pratiques, tant que leurs volumes de production et leurs cercles de vente restent marginaux. Mais pour la plupart des exploitations, l'utilisation de semences ne peut sortir du cadre des variétés inscrites aux catalogues officiels (voir encadré n°2). Cette utilisation est soumise à des standards internationaux sur la propriété intellectuelle des espèces végétales. De quoi s'agit-il ?

Deux traités définissent les formes de propriété intellectuelle sur les espèces végétales :

- La convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) qui protège les droits des obtenteurs (les créateurs de variétés nouvelles) mais pas le droit aux semences des paysans.
- L'accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce (ADPIC) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui exige de protéger les espèces végétales par un brevet, mais prévoit également la possibilité de le faire par un système spécifique (qui permet par exemple de protéger les droits des obtenteurs et les droits des paysans sur leurs semences).

Tous les États membres de l'OMC ont accepté l'ADPIC. Les principales économies mondiales ont également ratifié UPOV afin de garantir les droits de leurs entreprises créatrices de variétés végétales (la Suisse notamment). La

grande majorité des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie ne l'ont pas ratifiée. Les pays riches vont donc exiger lors d'accords de libre-échange avec des pays du Sud que ces derniers adaptent leur législation pour la mettre en conformité avec l'UPOV !

Conséquences ? La vente, la conservation, la réutilisation et l'échange de semences protégées deviennent interdites. Et les semences paysannes, par nature instables et non homogènes, ne peuvent prétendre à une protection par la convention. Le système traditionnel en vigueur dans les pays du Sud est donc menacé par ces accords !

Par exemple, suite à la signature d'un accord de libre-échange et à l'adhésion à UPOV, le gouvernement colombien a fait détruire et brûler les récoltes et les semences de paysans qui travaillaient encore de manière traditionnelle.

En 2018, l'AELE (Association Européenne de Libre-Échange) a conclu un accord de libre-échange avec l'Indonésie *. Ce pays a dû se plier aux normes UPOV, tout comme la Malaisie quelques années plus tôt. Des négociations semblables sont en cours avec les pays du Mercosur (Amérique latine), mais la menace d'un référendum freine le processus.

Ces accords démontrent qu'une pression sur l'autonomie et les savoir-faire paysans pèse sur l'immense majorité des producteurs des pays du Sud. Les pays du Nord exigent l'adhésion à UPOV, alors que l'ADPIC permet de concilier à la fois leurs intérêts et ceux des droits des paysans.

* La Suisse, qui en est membre, l'a accepté en votation populaire suite à un référendum en mars 2021.

Comment dépasser un tel modèle? Quelles alternatives? Quelles résistances dans nos pays, pour que se mette en place une agriculture produisant une nourriture saine, plus respectueuse de l'environnement et du travail des paysans et paysannes?

Après près de 20 ans de mobilisation de La Via Campesina (le mouvement international d'organisations paysannes représentant plus de 200 millions de paysans et paysannes à travers le monde), la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans a été adoptée en 2018. Cette déclaration reconnaît le droit des paysans et paysannes aux semences, et leur droit à la souveraineté alimentaire. **Cette déclaration sera-t-elle mise en œuvre? Et sera-t-elle efficace pour protéger les semences paysannes et stopper le déclin de la diversité agricole (encadré n°6)?**

Dernièrement, de plus en plus d'initiatives privilégiant les relations directes entre production paysanne, transformation et consommation locale se développent. Ces projets permettent de reprendre l'initiative et de **construire des systèmes alimentaires sur une dynamique solidaire**. Cette forme d'agriculture implique une production semencière elle aussi plus locale, celle des artisanes et artisans semenciers.

4 – Les semences OGM

Un organisme génétiquement modifié (OGM) est un être vivant dont le matériel génétique a été modifié en laboratoire, d'une manière qui, contrairement aux techniques d'hybridation, ne pourrait pas s'effectuer sans intervention humaine.

Les modifications génétiques se pratiquent depuis les années 70. Commercialement, leur utilisation est beaucoup plus récente : le premier OGM commercialisé a été cultivé aux États-Unis dès 1994. La production industrielle d'OGM a ouvert de nouvelles possibilités de privatisation du vivant, en brevetant les gènes modifiés comme des objets industriels.

Les OGM commercialisés sont cultivés dans une minorité de pays et sont à 99% des plantes « pesticides » : soit ils tolèrent un ou des herbicides (les plus connues sont les plantes RoundUp Ready, prêtes à recevoir leur dose de RoundUp), soit ils produisent une protéine insecticide ou encore les deux à la fois. Ils permettent un usage sans frein de ces produits toxiques, qui vont se retrouver dans les sols, dans l'eau et dans notre alimentation.

Mais en Europe, la population et les parlements sont méfiants face aux OGM. Ils imposent des moratoires ou demandent un étiquetage permettant d'être informé de la présence d'OGM dans les produits. En effet, le principe de précaution prévaut car les risques pour l'environnement, la biodiversité et la santé ont de la peine à être encore pleinement mesurés.

Les grandes entreprises semencières cherchent alors comment contourner la question et développent des nouvelles techniques en jouant avec les zones floues des textes de lois définissant ce qu'est un OGM. Par exemple, elles vont insérer dans des cellules d'une plante un transgène (gène issu d'un OGM) qui va modifier des gènes qui étaient déjà présents dans cette plante, puis éliminer ce transgène tout en gardant les nouveaux traits génétiques qu'il a permis d'acquérir. Tout ADN étranger ayant été retiré, il ne reste dans cette plante que des gènes originaux mais transformés par le passage de l'OGM, ce qui rend difficile de prouver qu'il ne s'agit pas d'une mutation naturelle. L'absence d'ADN étranger permet de les commercialiser sans étiquetage OGM.

Par cette exposition nous voulons montrer comment ce métier artisanal est maintenu ou réinventé en Suisse, en France ou au Sénégal. La question des semences n'est pas uniquement une question de perte de biodiversité qui pourrait être réglée par des fondations philanthropiques et quelques multinationales. Les désastres écologiques qui nous préoccupent sont étroitement liés à des questions politiques.

La nourriture est un aspect vital de notre quotidien, et la crise du coronavirus, mettant en évidence notre dépendance au marché mondialisé a été pour beaucoup l'occasion d'en prendre conscience et de chercher à s'approvisionner directement chez les paysans.

Il est important de retrouver ce lien direct pour reconstruire localement notre souveraineté alimentaire. Mais cette souveraineté ne peut être complète que si elle comprend l'ensemble du cycle vital de la plante ou de l'animal, si elle comprend donc aussi le moment de sa reproduction.

Quand on parle de produit local, c'est souvent un abus de langage, puisque seule la dernière étape a eu lieu localement. En effet, si vous voulez acheter un légume qui a poussé chez votre voisin paysan plutôt qu'à l'autre bout du monde, mais qu'il doit s'approvisionner de semences issues de cultures sur les 5 continents, est-ce vraiment satisfaisant ? **Si les légumes que vous mangez ont commencé leur vie à plus de mille kilomètres d'ici en moyenne sont-ils vraiment locaux ?**

De grandes entreprises semencières peuvent proposer des milliers de variétés sur leur catalogue. Elles ont repéré, pour chaque légume, le point exact sur la planète où il leur est possible d'en faire produire la semence dans les conditions les plus avantageuses. Une vision très centralisée de la diversité, aux mains d'une seule entreprise.

A l'inverse, nous croyons à cet artisanat qui prend en main, sur des millions de points différents du globe, la reproduction de quelques variétés avec lesquelles un lien durable est nourri.

5 – Brevetage de l'ADN des plantes

Il semble étrange qu'on puisse déposer un brevet sur un être vivant. C'est pourtant habituel dans le cas d'une plante qui a été transformée, et de nombreux hybrides sont ainsi brevetés. Mais actuellement, les entreprises veulent pouvoir breveter des segments d'ADN déjà existants à l'état naturel. Comme un brevet est censé protéger une invention, elles justifient ce brevetage par le fait qu'elles ont découvert une des fonctions de ce segment d'ADN.

Prenons le cas du piment sauvage de Jamaïque qui résiste naturellement au moucheiron. L'entreprise bâloise Syngenta a pu isoler le segment d'ADN correspondant à cette résistance et le breveter : utiliser le piment sauvage qui en était porteur, ou toute autre plante en étant porteuse est donc soumis aux droits découlant du brevet, ce qui en restreint, voire interdit, l'utilisation.

En Europe, il y a beaucoup à faire pour que cet artisanat semencier se développe à nouveau et soit réellement inclus dans les circuits alimentaires. En Afrique, pour nombre de cultures traditionnelles la semence est encore en grande majorité produite par les paysans eux-mêmes. Mais les savoir-faire paysans sont dénigrés et les villes se nourrissent de plus en plus de produits issus des circuits industriels.

Il s'agit de reprendre confiance en nos propres capacités. En avons-nous la volonté ?

6 – La question des semences paysannes dans la Déclaration des droits des paysans

La Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales a été adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2018. Son objectif est de combattre les discriminations subies par les paysan.ne.s, qui sont les premières victimes de l'extrême pauvreté et de la faim.

Concernant les semences, la Déclaration prévoit notamment les points suivants :

- « les États doivent respecter, protéger et réaliser les éléments clés du droit aux semences, y compris le droit des paysan.ne.s à la protection des savoirs traditionnels, innovations et pratiques relatifs aux semences ;
- les États doivent soutenir les systèmes de semences paysannes et l'agrobiodiversité (article 19.6) et promouvoir un système d'évaluation et de certification de semences paysannes, avec la participation des paysan.ne.s (article 11.3) ;
- les instruments internationaux, y compris en matière de propriété intellectuelle, ne doivent pas restreindre, mais au contraire faciliter la réalisation du droit aux semences (article 2.4) ;
- au niveau national, les États doivent assurer la cohérence de leurs politiques agricoles, économiques et de développement avec le

droit aux semences et veiller à ce que les politiques et lois affectant les semences, les obtentions végétales et la propriété intellectuelle respectent et prennent en compte les droits, les besoins et les réalités des paysan.ne.s (articles 15.5 et 19.8*). »

Comme déjà évoqué, il n'y a aucun problème lorsque les paysan.ne.s n'utilisent que des semences paysannes. Par contre, l'utilisation de semences protégées les expose à des sanctions. Des tensions apparaissent donc entre les droits de propriété intellectuelle et la promotion d'une agriculture soutenable garante de la sécurité et de la souveraineté alimentaires.

Ainsi, des États comme la Suisse ont dit qu'ils interpréteraient la disposition conformément au droit national et international. Ils privilégient ainsi l'application de leur politique en matière de propriété intellectuelle plutôt que leurs engagements en matière de protection des droits humains.

* In « La politique extérieure de la Suisse et la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s », Caroline Dommen et Christophe Golay, Graduate Institute Geneva, août 2020.

Semencières et semenciers : présentations

Les Jardins de Cocagne sont une coopérative agricole située à Genève, pionnière en Europe de l'agriculture contractuelle en circuit court, qui produit en agriculture biologique. Fondée en 1978, elle livre chaque semaine des paniers d'une grande diversité de légumes à 450 coopératrices. Cette diversité est permise entre autres par la production de semences au sein de la coopérative.

Mathieu est jardinier et artisan semencier aux Jardins de Cocagne.

Semences de pays est une association productrice de semences artisanales biologiques située à Genève. Elle y produit la totalité de ses semences. Toutes les variétés de son catalogue sont reproductibles.

Wallace, Olivia, Joël et Dorota sont semenciers artisanaux à Semences de pays.

Thomas, paysan de la **ferme des Verpillères**, utilise des variétés de Semences de pays.

La Maison des semences paysannes de Haute-Savoie regroupe une dizaine de fermes qui ont décidé de produire collectivement les semences maraîchères dont elles ont besoin. Deux fois par an, les maraîchers semenciers se rencontrent pour se répartir les semences, partager leur expérience et planifier la production.

La ferme des Hauts de Marlioz et le Chaperon vert (Annecy) participent à la Maison des semences paysannes de Haute-Savoie.

Sandra, Janine, Aloïs, Matthieu et Naïma sont paysans et artisans semenciers à Marlioz.

Seb et Hélène sont paysans et semenciers artisanaux à Annecy.

Zollinger Bio est une entreprise semencière artisanale biologique située dans le Chablais valaisan. Elle produit la majorité des semences de son catalogue sur son exploitation agricole. Toutes ses variétés sont reproductibles.

Tulipan est artisan semencier à Zollinger Bio.

Sativa est une entreprise semencière artisanale biologique et biodynamique située dans le canton de Zürich. En association avec d'autres entreprises européennes, elle a développé une offre très complète de semences sélectionnées pour l'agriculture biologique. Toutes les variétés de son catalogue sont reproductibles.

Charlotte et Noémi sont sélectionneuses à Sativa.

BioBrüngger est une entreprise semencière artisanale biologique située à Courtelary et Safnern dans le canton de Berne. Elle produit des semences pour les projets de conservation de l'Office fédéral de l'agriculture, pour Sativa et pour des maraîchers de la région.

Martin est artisan semencier à BioBrüngger.

La station fédérale de recherches agronomiques de Changins est une institution fédérale suisse, dont une des tâches est la conservation de semences de plantes cultivées. Une partie de ses collections est régulièrement sortie des frigos et remise en culture, pour leur renouvellement. Ces ressources sont largement disponibles.

Beate est agronome à Changins.

L'Union des Producteurs Horticoles du Département de Bakel (Uphorbak) est une association sénégalaise créée en 1998. Elle est un des partenaires de Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud. Les activités de l'Union concernent la gestion d'un magasin de matériel agricole et de pièces de rechange, l'organisation de marchés hebdomadaires, l'expérimentation agricole et la production de semences d'oignon et de piment.

Samba, Moussa, Mamadou et Daouda sont membres d'Uphorbak.

L'Association sénégalaise de producteurs de semences paysannes ASPSP a été créée en 2003. Elle se fixe comme objectif l'autonomie semencière paysanne par la formation en agroécologie et en technique de production de semences paysannes, par la construction de greniers et cases de semences, par l'organisation de visites d'échanges entre paysans et paysannes ainsi que l'organisation de foires. Le syndicat paysan Uniterre et Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud ont appuyé un de ses projets.

Lamine est président de l'ASPSP et **Alihou** en est le coordinateur.



© Serge Boulaz

Paroles de semencières et semenciers

Semences, gel, sécheresse et inondations

La nature est en train de délivrer ses secrets, c'est à toi de lire et de comprendre. Ces arbres ont résisté à la sécheresse. Avant il y avait une forêt, cette forêt a été coupée, le désert s'est installé, c'est la main de l'homme. L'homme qui a détruit son environnement a toujours la possibilité de le reconstituer. Cela ne demande pas de grands moyens, mais la volonté de s'y mettre et de comprendre. **Alihou**

Nous avons la possibilité de reconstruire notre environnement. Ce sont les buissons épineux qui reconquièrent cet endroit. Il faut travailler sur ce qui existe déjà. Ces buissons permettent de garder l'eau. **Lamine**

L'inondation est une catastrophe mais on pourrait transformer la catastrophe en opportunité. Comment faire pour utiliser cette eau? Le riz flottant pourrait être une solution mais quelle variété? Cette année du riz a été planté. L'inondation l'a détruit. Contre l'avis des fonctionnaires, on a semé à nouveau, on est parti à l'aventure et on a récolté du riz. Tout cela suppose la disponibilité en semence pour pouvoir tester et innover. On a perdu la première récolte mais comme on avait nos semences on a pu replanter et récolter, moins que prévu mais assez quand même. **Samba**

Une variété qu'on aimerait pouvoir récolter tout l'hiver devrait résister à de très basses températures. On la laissera à la merci du gel. Mais jusqu'en mai il y a des risques de gel, alors que les choux se mettent à fleurir. A ce stade, la sélection est finie, nous devons juste nous assurer que les choux survivants donneront bien des graines. Il faut les protéger, ils mesurent alors plus d'un mètre et sont tenus par des tuteurs, on les enroule dans des tissus de culture, que souvent le vent déchire et emporte. **Joël**

Les piments et les papayers sont plantés ensemble. Les papayers jouent le rôle de brise-vent et protègent les piments du soleil pendant la saison chaude. On mélange aussi choux et tomates. L'ennemi des choux mange l'ennemi des tomates, l'ennemi des tomates mange l'ennemi des choux. **Moussa**

Je plante du maïs précoce, une fois mûr, je récolte et je prends les feuilles pour le bétail. Je brûle le reste et je mélange les cendres à la terre comme engrais puis je plante les oignons. Le maïs a le plus besoin d'eau. Je le plante en premier car la nappe phréatique est près du sol. Puis je plante l'oignon, moins gourmand. Je ne fais que les semences d'oignons et de piments. **Daouda**

Autour de la graine se forge un métier

Chaque graine concentre en elle-même la faculté de germer et de se lier à l'environnement qui l'entoure, et contient toutes les informations qui détermineront l'espèce, mais aussi la variété que la plante deviendra. Je trouve passionnant d'accompagner les plantes «de la graine à la graine». **Noémi**

Les plantes n'ont bien sûr pas besoin de nous, c'est bien le contraire : nous nous voyons plutôt comme des gardiens-accompagnateurs de nos variétés pendant leur cycle de reproduction. **Tulipan**

Avec notre métier, nous participons au processus de l'évolution des plantes cultivées. En choisissant les meilleures caractéristiques, nous pouvons influencer quels fruits et légumes les prochaines générations vont manger. Par exemple la salade, comme nous la connaissons, existe seulement à peu près depuis 200 ans, une période très courte, en regard de l'histoire de l'évolution. **Charlotte**

Depuis 10 ans, nous constatons que nos semences sont adaptées au changement climatique. La pratique de l'artisan semencier, qui fait retourner la semence à la terre, permet de garantir l'évolution des semences. C'est la pratique paysanne qui permet l'adaptation au changement climatique. **Moussa**

La place de la semence c'est la terre, pas le grenier. Chaque année, chaque variété doit être replantée. Mais ne mettez jamais à la terre toutes vos semences. **Alihou**

La plupart de nos variétés ont traditionnellement évolué dans les jardins paysans. Une symbiose se formait entre les variétés qui nourrissaient la population, et les cultivateurs qui leur permettaient de se reproduire. **Tulipan**

La culture semencière requiert de nombreux gestes justes au bon moment, sans lesquels les plantes n'arriveront pas à produire de la semence de qualité. Le métier de sélectionneuse implique tous les aspects liés à la production légumière et à la production semencière. Je planifie les semis sur la base de ce que je veux comparer au champ et croiser ensuite. Je sélectionne les plantes ou les parcelles

à maturité, je transplante les porte-graines dans des tunnels, j'effectue les croisements lors de la floraison. Finalement, je récolte les graines et les nettoie afin qu'elles soient prêtes pour un nouveau semis. J'écris « je », car c'est à moi de coordonner toutes les étapes, mais en réalité, de nombreux collègues réalisent le travail avec moi. Mieux je connais la culture et ses aspects-clés, plus je fais les choix justes au bon moment. J'apprécie beaucoup d'alterner travail au champ et travail de planification, recherche ou analyse. **Noémi**

Je fais le test de germination. Quatre fois cent graines. Je compte les levées. Comme ce n'est pas certifié par la recherche, on ne peut pas l'écrire sur l'emballage, mais l'information circule bien au niveau local. **Moussa**

J'ai encore acheté des graines l'an dernier, maintenant je les fais moi. Les graines prennent le climat. Elles s'adaptent. Ça te fait moins de dépenses. On n'avait pas cette expérience avant. J'ai fait plusieurs formations et maintenant je produis toutes mes semences. Les oignons sont plus gros car ils sont adaptés. Après deux campagnes, j'ai vu la différence. Je produis deux fois plus qu'avant depuis que je fais mes graines. **Mamadou**

Les semences du commerce ont plus de rendement que les semences que je produis. Quand les piments du commerce ne poussent pas bien je complète avec les semences locales. J'attends que le piment soit mûr, je cueille les fruits, j'enlève les graines puis je fais sécher les graines sous l'arbre et je les stocke dans une boîte. Je n'ai pas suivi le cours de production de semences de l'association. Je suis la méthode traditionnelle. **Daouda**

La production de graines des artisans semenciers ne suffit pas à combler la demande. Du coup les semences importées gardent une grande importance. **Moussa**

Je récolte tous les dimanches mes piments. La récolte dure quatre mois. Oignons et piments poussent ensemble dans mon champ. Une partie c'est des semences qu'un des artisans semenciers de l'association m'a données et j'ai acheté les autres. Cette année, il n'a pas suffisamment plu, donc je n'ai pas pu produire de semences. L'an passé, j'avais des semences en pagaille. **Samba**

Comme beaucoup de plantes, les carottes et les betteraves doivent passer l'hiver avant de produire des graines. Nous les cueillons avec leurs racines et un peu de feuillage, les stockons dans des caisses et celles qui se sont bien conservées sont replantées au printemps. Cela permet de sélectionner des légumes qui se conservent bien. **Joël**

Chaque saison est totalement différente, cette diversité au travail me plaît. **Martin**

Nous ne sommes pas intéressés par les transactions financières autour des semences. Comme nous sommes liés à une logique économique nous devons parfois lâcher mais la question centrale est la souveraineté alimentaire. Le but est de pérenniser la production artisanale, d'autonomiser la région à long terme. À court terme, il faut former les organisations de productrices locales et les artisans semenciers. **Samba**

Si l'on n'est pas semencier aujourd'hui, notre raison d'être en tant qu'humain disparaît. Sans cette pratique il n'y a pas de survie économique. **Alihou**

La semence paysanne n'est pas monnayable, car elle est considérée comme un être vivant à part entière, un membre de la famille au même titre que les êtres humains. Elle a une morale, une âme et une conscience. **Lamine**

Nous avons confiance dans les semences paysannes, car elles sont adaptées à notre manière de travailler. **Seb**

Les semences traditionnelles ne changent pas. Les semences importées ont une durée de vie limitée. Quand on perd les semences traditionnelles, c'est une valeur qui s'en va. Avec les hybrides, il faut tout le temps racheter des graines. **Mamadou**

Nous sommes actifs au sein de la Maison des Semences Paysannes de Haute-Savoie, car il est très important d'avoir des échanges avec d'autres multiplicateurs sur notre territoire. Pas seulement pour échanger des semences, mais aussi pour partager nos expériences! **Seb**

La circulation des semences est intense au niveau local, à travers la pratique du don. La traçabilité est assurée dans le circuit court: A donne des semences à B et B produit et rend des graines à A. C'est un réseau puissant de par sa légèreté. Il fonctionne sans argent. **Alihou**

Dans la chaîne de production traditionnelle de la semence, le paysan est seul, il n'y a pas de segmentation. Il entretient, récolte, trie et conserve. Dans la chaîne de production industrielle, le paysan est cantonné à une seule étape, la quatrième, la multiplication. Il est ramené au statut de simple ouvrier de la chaîne. **Alihou**

Pour les paysans du 20^{ème} siècle, c'était devenu totalement normal que les agronomes leur disent quoi semer, et quand, et leur prescrivent les doses et dates de traitements. Joël

Le marché

Dans les régions très maraîchères, l'échange monétarisé prime, dans les régions périphériques, l'échange traditionnel domine. Dans les villes, c'est la production industrielle qui tient le marché. Alihou

Pour des raisons économiques, les fabricants de plantons « professionnels » n'utilisent que les semences calibrées, enrobées, que leur offrent les semenciers, réduisant d'autant l'offre variétale. Produire ses propres plantons, c'est donc avoir accès à une plus grande diversité de semences. Mathieu

Le métier d'artisan semencier n'est pas reconnu, bien que 80% des semences utilisées au Sénégal soient produites par les paysans. Cela favorise les firmes internationales comme Tropicasem ou Vilmorin qui remplissent les critères juridiques liés à la commercialisation des semences. Les produits de ces firmes s'accompagnent d'un paquet technologique, comprenant notamment engrais chimiques et pesticides, qui porte atteinte à la qualité des sols et implique l'utilisation de matériel agricole et l'abattage des arbres pour permettre le passage des machines. Alihou

L'agriculture en général est soumise à une pression des prix qui n'est pas juste. Quelques grands acteurs peuvent faire jouer une concurrence entre les producteurs et dicter des prix toujours plus bas... Dans un autre modèle agricole à taille humaine et écologique, une semence « régionale » ne serait pas impensable. Noémi

Au marché populaire, ce sont surtout des intermédiaires qui tiennent boutique. Ce sont eux qui fixent les prix. Le paysan n'a pas accès au marché pour vendre sa production, exception faite du marché bio. C'est un problème. Pour faire évoluer la situation, nous travaillons autour de la logique de paniers et de marchés paysans et bio et de la création d'un label. Alihou

Nous visons avant tout les petits maraîchers qui font de la vente à proximité. Ils doivent offrir des spécialités et des produits qui se démarquent au niveau gustatif, et ils se tournent donc vers nos variétés. Tulipan

Nous avons un système de commercialisation qui nous permet une grande liberté. Nous vendons toute notre production sous forme de paniers hebdomadaires de légumes et de fruits à des personnes qui souscrivent et règlent à l'avance un abonnement. Le prix du panier est fixé pour en sortir un revenu décent. C'est nous qui choisissons ce que nous allons mettre dans les paniers. Alors qu'au marché il est très difficile de vendre autre chose que des potimarrons ou des butternuts, nous pouvons nous permettre de proposer 28 variétés différentes de courges à nos consommateurs. Il en va de même pour beaucoup de légumes ou de fruits. On maintient ainsi une plus grande diversité au sein de nos jardins. Seb

La production de semences pourrait être rémunératrice par la création d'un réseau bien organisé qui produise des semences de manière contractuelle. Toute la chaîne jusqu'au consommateur est convaincue et paie plus pour la production de semences. Mais même de cette manière, il est peu probable de pouvoir se passer d'aide extérieure. Martin

L'artisan semencier est normalement lui même cultivateur. Cela rassure les autres cultivateurs car c'est un pair. C'est le gage de la qualité du produit proposé. Samba

Il faut montrer aux agriculteurs la réalité de notre travail. Etre à l'écoute de leurs besoins. Collaborer avec eux et non pas travailler chacun de son côté. Les impliquer dans la production de semences. Etre conscients des limites de notre travail de sélection. Martin

Dans un projet collaboratif entre différents acteurs de la filière, les critères de chacun sont amenés et pris en compte dès le début. Noémi

Il nous faut faire un inventaire des semences disponibles pour construire un catalogue et examiner les qualités de chaque espèce. Cela permettra d'identifier les semences recherchées par les différents acteurs et de les installer dans les marchés. Samba

Nous devons utiliser la filière, être en amont et en aval. Et ainsi conduire la barque sans chavirer. Samba

Vous trouverez les témoignages entiers des semencières et semenciers sur le site internet de l'exposition: expo-semences.ch, ainsi que dans les pages suivantes en ce qui concerne les témoignages de Joël de Semences de pays et de Mathieu des Jardins de Cocagne.

Témoignages

Joël est artisan semencier dans l'association Semences de pays, à Genève.

Comment est née l'association Semences de pays ?

Genève, pendant plusieurs siècles, est un lieu important de culture maraîchère. De nombreuses variétés de légumes naissent du patient travail des maraîchers semenciers de la région.

L'activité semencière disparaît par la suite de notre canton, le maraîchage genevois étant profondément transformé par l'agro-industrie et ses solutions miracles : semences hybrides, pesticides, hors-sol. Dans les années 80 déjà, seulement 2% des semences de légumes semées en Suisse y sont produites. L'avenir radieux que nous promet la révolution verte montre petit à petit ses dimensions cauchemardesques et suscite la résistance des paysans du Sud, auxquels se joignent ceux du Nord, formant ensemble la *Via Campesina*, organisation mondiale porteuse du projet de souveraineté alimentaire. Par ailleurs, en Suisse, *ProSpecieRara* travaille à la sauvegarde des variétés anciennes en mobilisant entre autres les jardiniers amateurs qui s'inquiètent de la perte de biodiversité. A Genève, sur l'exemple des Jardins de Cocagne, se développe progressivement un chapelet d'initiatives agricoles contractuelles de proximité (ACP), forme de distribution qui permet une production locale diversifiée et donne aux habitants de la région la possibilité de décider ce qui sera cultivé, comment et dans quelles conditions sociales. Logiquement, toutes ces ACP font le choix de l'agriculture biologique.

L'association Les Artichauts est créée en 2008 pour fournir à ces ACP des plantons bios. Et, finalement, en 2009 apparaît notre association, Semences de pays, pour compléter cette filière en produisant localement des semences de variétés adaptées à l'agriculture biologique, dans les conditions climatiques de la région, et en relation avec les pratiques culturelles vivantes qui nous entourent. Nous connaissons les champs dans lesquels poussent nos variétés et les prénoms de celles et ceux qui les cultivent.

Qu'est-ce qui t'a amené à produire des semences ?

L'organisation de notre vie quotidienne nous échappe. Nous ne construisons pas les maisons que nous habitons, trouvons notre nourriture dans les supermarchés, et nos médicaments dans les pharmacies.

Nous sortons de l'école secondaire incapables de nous nourrir par nous-mêmes, de nous soigner par nous-mêmes ou de nous construire un toit. Ceux qui ont vraiment leur mot à dire sur notre vie quotidienne, ce sont les promoteurs immobiliers, les industriels, les assurances, les banques et la grande distribution. Je n'ai jamais accepté cette situation. Travailler à Semences de pays, en lien

avec d'autres personnes de la région s'organisant pour leur souveraineté alimentaire, me permet d'essayer de mettre fin à cette dépendance.

Comment décrirais-tu ce métier ?

Le travail artisanal de produire des semences maraîchères est en partie le même que celui de cultiver des légumes. Dans les champs, une différence importante est que nous laissons certaines plantes pousser beaucoup plus longtemps pour qu'elles poursuivent leur développement jusqu'au stade de la reproduction, c'est-à-dire de la graine. De plus, ces plantations doivent être organisées dans le temps et l'espace de manière à éviter certains croisements. Mais surtout, le travail de culture est accompagné en permanence d'un travail d'observation, sur lequel se basent nos sélections.

Au sein même de chaque variété, chaque individu est différent. Si on choisit de laisser monter en graine la moitié des choux qui a les feuilles les plus foncées ou celle qui a les feuilles les plus claires, la nouvelle génération qui en découlera sera différente. Nous pouvons ainsi, juste en choisissant quelles plantes garder pour la production de semences, amener progressivement une variété à se transformer. Ces transformations survenues dans les variétés sont la conséquence de nos choix parmi des possibilités préexistantes dans les plantes. Elles se sont produites de par l'activité des plantes elles-mêmes. Elles leur appartiennent. Notre lien avec nos variétés est purement affectif. Ce lien s'insère dans une longue histoire, commencée il y a des siècles, que nous continuons.

Sur quelles bases déterminez-vous vos critères de sélection ?

Notre sélection se base sur ce que les plantes nous montrent, sur ce que les personnes qui les ont sélectionnées par le passé nous racontent et sur les exigences des personnes qui vont les cultiver. Ainsi, d'une part nous cherchons à connaître les critères de sélection des paysans ou des artisans semenciers dont nous avons repris les variétés, pour travailler en continuité avec leur sélection. Pour cela, nous avons privilégié les variétés sélectionnées par notre voisin François Grosjean ou par des maraîchers de notre entourage, qui peuvent nous transmettre, en même temps que les graines, les connaissances qui les accompagnent. D'autre part, nous cherchons à connaître l'avis des personnes qui pourraient par la suite cultiver ces variétés ou les manger, pour que cette sélection soit celle de la filière alimentaire dans laquelle nous nous inscrivons. Nous avons donc, depuis les débuts de Semences de pays, observé nos variétés avec les maraîchers qui les cultivaient, parfois sélectionné avec eux, et organisé des comparaisons gustatives. Mais la mise en place d'un processus systématique de sélection collective prendra beaucoup de temps et nécessitera une appropriation des enjeux de sélection par tous les échelons de la filière.

Comment construire des filières alimentaires autonomes, de la semence à l'assiette ?

Malgré la disparition d'innombrables variétés locales depuis le début du 20^{ème} siècle, il y a encore bien assez de variétés reproductibles de qualité et capables des variabilités nécessaires pour être cultivées dans une grande

diversité de terroirs. Beaucoup de ces variétés sont encore aux mains des paysans, principalement dans les pays du Sud, et chez les semenciers artisanaux dans les pays du Nord.

Mais pour que ces variétés continuent à exister et ne se détériorent pas, il faut les utiliser. Or, la concentration de la propriété de la terre, et l'industrialisation de la production qui va avec, impliquent un choix variétal très restreint.

Si un maraîcher qui a un pouvoir de décision sur ce qu'il produit peut choisir ce qu'il va cultiver, ce n'est pas le cas de celui qui livre ses légumes aux grandes chaînes de distribution. Actuellement, en Suisse, les chaînes de supermarchés sont en position d'imposer leurs conditions même aux structures agricoles les plus grandes. Seules les petites exploitations, qui peuvent écouler toute leur production dans des circuits courts, peuvent réellement choisir ce qu'elles cultivent.

En Europe occidentale, où les paysans ont à quelques exceptions près cessé de produire leurs propres semences depuis plusieurs décennies, cela signifie réapprendre à choisir ses semences et à en produire. C'est une tâche difficile car, pour les paysans du 20^{ème} siècle, c'était devenu totalement normal que les agronomes leur disent quoi semer, et quand, et leur prescrivent les doses et dates de traitements.

Ce qui manque donc pour remettre en route des productions de semences artisanales destinées à l'agriculture, ce sont des paysans qui les cultivent ! C'est une agriculture paysanne, avec ce que cela signifie d'autonomie des choix culturels et d'indépendance au niveau de la distribution. Une agriculture qui ne court pas après les tendances, mais se construit en incluant l'ensemble des personnes concernées.

En effet, une filière alimentaire autonome n'est possible que si les différents maillons de la chaîne réfléchissent ensemble au système alimentaire qui les relie. Et pour que réellement cette réflexion se mène ensemble, les consommateurs doivent comprendre les tenants et aboutissants de la production. Si leur expertise augmente, ils peuvent dépasser le rôle qui leur est assigné habituellement de choisir entre le bio industriel qui a parcouru des kilomètres, l'agro-industrie locale, ou tel stand sur le marché auquel ils se fient parce que le vendeur a une bonne tête ou un bon label.

Alors qu'une poignée de multinationales se partage le monopole des semences, imposant un modèle d'agro-industrie dévastateur, Semences de pays participe à la construction d'un système alimentaire local et solidaire. Produire collectivement la nourriture que nous voulons est la base de l'autonomie de tout regroupement humain. L'activité de Semences de pays ne prend sens que dans une dynamique d'intégration paysanne régionale participant à un mouvement global d'émancipation.

Mathieu est jardinier et artisan semencier dans la coopérative des Jardins de Cocagne à Sézegnin.

Quand j'atterris en 2004 aux Jardins de Cocagne, on y cultive déjà la tomate de Chancy. Les semences de cette variété savoureuse aux gros fruits charnus nous ont été offertes quelques années auparavant par une famille habitant le village de Chancy, à quelques kilomètres de là. Depuis combien de temps y était-elle cultivée? Et l'est-elle encore? Quel nom portait-elle à l'origine? Et d'où provenait-elle? Je l'ignore. Mais l'important, quel que soit son nom, est qu'elle continue à être cultivée et que ses semences continuent de voyager de main en main.

De Chancy, du Vietnam ou d'ailleurs...

Quelques années plus tard, un coopérateur nous ramène des semences d'une autre tomate que son frère cultive en Espagne: la Culo Rojo, ce qui en français se traduirait par «cul rouge». Une tomate qui ne ressemble à aucune autre: elle reste partiellement verte à maturité si ce n'est le bas de la tomate qui rougit. A ce stade, une fois coupée en deux, elle nous révèle un intérieur parfaitement mûr, d'un rouge grenat intense. Son goût valait la peine que nous la cultivions. Comme pour la Chancy, il nous fallait en faire de la semence si nous ne voulions pas perdre la variété.

Heureusement, produire ses propres semences de tomates n'a rien de compliqué. La tomate est une plante autogame, ce qui veut dire que la pollinisation a lieu dans la fleur sans avoir besoin du pollen d'autres fleurs. Pas besoin donc de se préoccuper d'éventuels croisements. On garde quelques fruits bien mûrs, idéalement pris sur les plus beaux plants, on en extrait la graine et la pulpe que l'on laisse fermenter quelques jours dans un bocal puis que l'on rince à l'eau avant de laisser sécher les semences lavées sur un linge.

Un peu plus tard, c'est un jardinier qui nous ramène des semences d'un voyage au Vietnam. Parmi celles-ci, deux plantes vont attirer notre attention: le Rau Que, un basilic asiatique au goût très épicé et le Tito, une variété vietnamienne de Shiso, qui est une plante aromatique très prisée en Asie. Pas moyen de retourner au Vietnam chercher des graines, il nous faut les reproduire.

Cette fois, il ne s'agit pas de récolter un fruit et d'en extraire les graines. Il faut laisser la plante fleurir (ces deux plantes sont récoltées et consommées avant floraison) et mûrir ses graines, avant de la récolter séchée, de la battre et de séparer la semence des débris de feuilles et de tiges.

Le Shiso et le Rau Que sont des plantes allogames qui ont à tout prix besoin d'être croisées avec un autre individu, au risque de souffrir de consanguinité. Dans le cas de ces deux plantes, ce sont les abeilles et autres insectes butineurs qui vont servir d'intermédiaire au croisement entre deux individus, en transportant le pollen d'une plante sur le pistil d'une autre.

Il faut également empêcher le croisement entre le Rau Que, qui est un basilic vietnamien et le basilic de Gênes, dit aussi basilic vert, et qui est lui italien, mais qui ont tous deux pour origine le même parent asiatique *Occimum basilicum*, malgré l'éloignement géographique des deux variétés.

Afin d'éviter ce croisement, il nous faut pratiquer l'isolement, soit géographique soit temporel de la variété dont nous souhaitons produire la semence. La distance recommandée d'espacement entre deux plantes de la même espèce pour une production semencière est de 1000 mètres, soit la distance maximale que semblerait parcourir une abeille afin de se nourrir. Cette distance peut-être sensiblement réduite si le terrain comporte des obstacles tels que haies ou tunnels. Mais le meilleur obstacle pour un butineur, ce sont encore les fleurs, sauvages ou cultivées, disséminées alentour. Dès lors une centaine de mètres peut largement suffire. L'isolement temporel, quant à lui, se borne à semer les deux plantes à deux moments différents, pour qu'elles ne fleurissent pas en même temps.

Le choix de l'autonomie, pour la diversité!

L'installation d'une serre à plantons, ainsi que l'acquisition d'une motteuse, nous ont permis d'augmenter le nombre de plantons que nous produisons nous-mêmes pour le jardin, qui se limitait jusque-là à quelques tomates et courges. Le reste est acheté à des fabricants de plantons « professionnels » qui utilisent des semences « professionnelles » destinées à des maraîchers « professionnels ». Ces derniers produisent rarement plus de 10 légumes différents sur leur exploitation, souvent moins, parfois même un seul. Ils destinent leur production à la grande distribution qui exige des produits « irréprochables » et bon marché.

Les variétés modernes sont donc sélectionnées pour répondre aux critères suivants: facilité de récolte: non pas pour rendre le travail moins pénible, mais pour réduire les coûts de production; rendement: celui-ci se calcule en poids et reflète bien plus la teneur en eau d'un aliment que sa valeur nutritive; homogénéité: deux individus d'une même variété ne doivent pas pouvoir se différencier et si c'est le cas, ils sont éliminés; maturation simultanée afin que la récolte se fasse en un seul passage; bonne tenue après récolte permettant de ce fait le transport sur de longues distances. Qui plus est, la quasi totalité de la sélection se fait en agriculture chimique dite conventionnelle, sélectionnant ainsi des plantes dépendantes des herbicides, pesticides, fongicides et engrais minéraux.

Pour des raisons économiques, ces fabricants de plantons « professionnels » n'utilisent que les semences calibrées que lui offrent les semenciers, réduisant d'autant l'offre variétale.

Produire ses propres plantons, c'est donc avoir accès à une plus grande diversité de semences en pouvant utiliser des semences qualifiées d'« amateur » par les professionnels, vendues par les petits semenciers peu nombreux mais toujours présents. Ceux-ci continuent la sélection de variétés dites anciennes



© Elisa Larvego

ou paysannes et œuvrent à la création de nouvelles variétés adaptées à l'agriculture biologique. Ils offrent des variétés reproductibles par tout un chacun, contrairement aux hybrides F1 de l'industrie semencière.

Mais l'offre variétale, même augmentée, reste pauvre. Ainsi, en 2010, on ne trouve en Suisse que trois variétés d'aubergines sélectionnées en Bio: la Violette et la Rotonda bianca sfumata di rosa, chez Sativa et l'Obsidienne chez Zollinger. L'aubergine n'est pas un légume d'une grande importance économique en Suisse. Le marché est majoritairement approvisionné par les productions des pays méditerranéens.

A la recherche d'une aubergine

Aux Jardins de Cocagne, nous cherchons donc d'autres variétés sous d'autres cieux, toujours à pollinisation ouverte, et en essayons 17 sur quelques années parmi lesquelles nous garderons les variétés suivantes: Barbentane et Dourga, deux variétés françaises; Diamond, d'origine ukrainienne; Thäi Long Green, variété thaïlandaise; Mitoyo, originaire du Japon; Aswad, d'Irak et Apple Green, du Canada. Ces variétés n'étant pas disponibles en Suisse, nous en faisons la semence et par ce biais nous efforçons de les acclimater à nos conditions de culture. Nous découvrons des formes et des couleurs insoupçonnées chez l'aubergine: blanche, verte, rose, bicolore; longue, ronde, côtelée. Et bien entendu, des textures et des goûts différents pour chaque variété. Mais aussi des plantes d'une plus grande précocité et par conséquent mieux adaptées à nos étés relativement courts.

Nous réessayons la culture en plein air, qui nous avait peu convaincus quelques années auparavant, espérant de meilleurs résultats avec les variétés les plus précoces. Le test s'avère concluant sans être exceptionnel: il est possible de

produire des aubergines en plein champ chez nous, mais les rendements sont nettement moindres qu'en tunnel.

Nous sélectionnons donc les plus beaux plants, c'est-à-dire ceux qui se développent bien en conditions extérieures et semons les graines issues de cette sélection l'année suivante. Là, nous procédons à des croisements entre différentes variétés: Diamond × Dourga, Dourga × Thaï Long Green, Obsidienne × Apple Green, etc. Nous laissons mûrir une dizaine de fruits et récoltons les graines. Nous cultivons deux ans de suite la descendance de ces croisements en continuant à sélectionner les meilleures plantes et là la productivité augmente de manière flagrante, dépassant pendant quelques semaines la production en tunnels. En même temps les étés de ces deux années ont été caniculaires et auraient pu profiter aux aubergines extérieures. Il se pourrait également que la sélection ait porté ses fruits. Il faudra davantage d'étés pour le savoir. Mais en tous les cas, la production en plein air est bonne pour un fruit réputé ne se produire bien que sous tunnels sous nos latitudes.

Le travail n'est pas pour autant terminé. Il s'agirait maintenant de refaire un croisement incluant un maximum de plantes différentes afin d'obtenir ce que l'on appelle un pool génétique. Une plante pourrait ainsi avoir 3 ou 4, voire davantage, de variétés comme parents.

Ensuite, tout en continuant la sélection pour l'adaptabilité aux conditions extérieures, appliquer d'autres critères tels que la forme, la couleur et le goût des fruits, l'absence sur le pédoncule de piquants, qui sont agressifs envers les récolteurs. En sélectionnant simplement les plantes les plus précoces et productives, mais aussi celles en meilleure santé et de belle apparence, nous sélectionnons des plantes capables, grâce à un système racinaire puissant, d'aller chercher elles-mêmes dans le sol les nutriments dont elles ont besoin, et ce tout au long de leur cycle de croissance. Nous sélectionnons des plantes résistantes aux ravageurs et aux maladies. Nous sélectionnons enfin des plantes adaptées à l'agriculture biologique ainsi qu'à nos conditions de culture, notre climat, notre sol, ce que d'aucuns appellent le terroir.

Le fait d'être capables de produire nos propres semences nous permet de cultiver des variétés originales introuvables en Suisse.

Bouclons la boucle : Intégrons les semences dans le circuit court

Par avions, par cargos, par camions, des millions de tonnes de nourriture sont transportées à travers le monde, avec ce que ça implique de pollution, de consommation de pétrole, d'emballages, de lieux de stockage. Après avoir détruit les forêts primaires, après avoir chassé les communautés paysannes, l'industrie agroalimentaire empoisonne la terre, l'air, l'eau, la faune, la flore, les consommateurs et les travailleurs agricoles.

Qui aime manger du poison ? Qui trouve logique de transférer d'un coin à l'autre du monde ce qui pourrait avoir été produit sur place ? Pour répondre à ces préoccupations, les supermarchés mettent bien en avant leurs rayons de produits locaux et de produits bio. Mais qu'est-ce qu'on y trouve ?

La « tomate genevoise » des supermarchés, symbole de production locale, n'a vécu que sa vieillesse à Genève. Hors-sol, elle a été nourrie au goutte-à-goutte sur un substrat qui n'est en rien typique de la région. Elle était planton en Hollande ou en Espagne, semence en Inde ou au Brésil.

Les produits bio viennent, eux, des quatre coins du monde, et l'équivalent des produits polluants qui n'ont pas été déversés dans les champs a finalement été utilisé pour le transport de cette marchandise.

Mais, de plus en plus, paysans et consommateurs mettent sur pied des filières agricoles basées sur le lien direct, la proximité et la transparence. Nous pouvons ainsi nous nourrir de produits bio locaux et discuter de tous les aspects de la production. Notamment de la provenance des semences et des plantons, le chaînon manquant pour boucler la boucle du circuit court !

En effet, si un petit producteur bio fait une partie de ses plantons et de ses semences lui-même, il peut en même temps avoir commandé des plantons produits dans un cadre d'agriculture industrielle, avec des graines hybrides, pour la production desquelles des manipulations génétiques, des pesticides et des hormones de croissance ont pu être utilisés.

Ces choix du petit producteur bio découlent d'un exercice d'équilibrisme entre différentes exigences des consommateurs, qui ont été habitués par des décennies d'agriculture industrielle à des produits standardisés, et à des prix très bas, rendus possibles par une surexploitation des sols et d'une main d'œuvre sous-payée.

Pour boucler la boucle du circuit court, il faut renforcer la collaboration entre cultivateurs, producteurs de plants et producteurs de semences. Il faut rendre visibles toutes les étapes de production des aliments. Mentionner d'où provient la semence et comment elle a été produite. Que le légume soit accompagné tout au long de son parcours de son nom de variété, comme on le fait pour les cépages. Nous pourrions ainsi décider ce que nous mangeons et dans quelles conditions cette nourriture est produite.

Par villages, par quartiers, nous pouvons mettre en place des projets alimentaires dont la totalité du cycle de production soit conçue collectivement. En y intégrant l'étape de la reproduction, nous nous donnons les moyens d'un projet alimentaire pérenne, que nous pouvons nous-mêmes reproduire et développer année après année.

Sans souveraineté semencière, il ne peut y avoir de souveraineté alimentaire.

Entrons en dialogue de la cuisine au champ, reprenons le contrôle de notre alimentation et de nos manières d'habiter ce monde !



©Christian Lutz

Glossaire

ADPIC

Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce

AELE

Association Européenne de Libre-Échange. Les États membres de l'AELE sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Allogames

Les plantes allogames produisent un pollen incompatible avec elles-mêmes, nécessitant ainsi une autre plante comme réceptrice de ce pollen. Dans d'autres cas, il s'agit de plantes dont une partie est uniquement mâle et l'autre femelle, ce qui revient au même : ces plantes ont besoin d'être deux pour se reproduire.

AMAP

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Les adhérents d'une AMAP concluent, avec un ou plusieurs producteurs, un contrat les engageant à acheter à l'année tout ou partie de leur production.

Autogames

Les fleurs de plantes autogames comprennent les organes reproductifs mâles et femelles. La pollinisation a lieu dans la fleur fermée, laissant rarement la place à du pollen provenant d'autres plantes.

Banque de semences nationale

De nombreux pays ont constitué des collections de plantes, conservées en grande partie sous forme de graines congelées, comme matériel de base pour d'éventuelles utilisations dans le cadre de la recherche agricole.

Biodynamie

L'agriculture biodynamique a été fondée par Rudolf Steiner en 1924. Elle est basée sur une approche globale et le respect des « forces du vivant ».

Calibrer

Trier par taille les graines pour obtenir des semis réguliers lors des semis mécanisés.

Enrobage de semence

Technique consistant à déposer de la matière autour de la semence pour en modifier la forme ou la taille, en vue de faciliter le semis.

Porte-graine

Plante dont on a choisi de récolter les graines, et que l'on cultive en conséquence.

Précocité

Capacité à arriver à maturité plus rapidement.

Prégermination

Technique consistant à imbiber les semences de façon à initier les premières phases de germination, puis à bloquer cette germination avant que l'embryon ne commence sa croissance.

Production Intégrée

P.I., label pour l'agriculture utilisant des produits chimiques de synthèse de manière limitée.

Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire désigne le droit d'une population à définir sa politique agricole et alimentaire, sans nuire à d'autres populations. Voir « Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire ? » sur le site www.uniterre.ch.

UPOV

Convention internationale pour la protection des obtentions végétales

Variété hybride ou Hybride F1

Première génération issue d'un croisement entre deux variétés. Technique complexe et coûteuse, elle est inabordable pour les paysans. En outre, les générations suivantes ne se reproduisent pas fidèlement et sont donc inutilisables. Voir l'encadré n°2.

Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud

Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud est une branche des Jardins de Cocagne, une coopérative participative genevoise de production de légumes biologiques.

Depuis 1984, l'association accompagne directement des organisations paysannes et des communes dans la région du bassin du fleuve Sénégal, à cheval sur le Sénégal, le Mali et la Mauritanie. Elle appuie également un programme de prévention du VIH/sida. Membre de la Fédération genevoise de coopération, ses projets bénéficient du soutien des collectivités publiques genevoises et de la DDC.

Les projets visent le développement de l'agriculture familiale dans le respect de l'environnement et des principes de la souveraineté alimentaire, ainsi que la défense des droits des paysans. Ils renforcent les liens sociaux et favorisent la solidarité.

L'association mène également un travail de sensibilisation en Suisse, notamment à travers des expositions et des interventions dans les écoles.

Les photographes



© Kumar Ehambaram

Christian Lutz, Elisa Larvego et Serge Boulaz sont tous trois Genevois et photographes. Et si c'est à l'initiative de Serge, membre du comité des Jardins de Cocagne – Solidarité Nord et Sud, qu'ils ont accepté de collaborer sur cette exposition, c'est parce que la thématique des semences fait écho à leur travail personnel.

Tous trois questionnent à leur manière et en images des réalités sociales complexes ou méconnues. Elisa Larvego et Christian Lutz ont vu leurs images exposées en Suisse et dans le monde et reçu de nombreux prix, tandis que Serge Boulaz a immortalisé la réalité de divers pays en tant que photographe et chargé de projets pour différentes ONG.

Découvrez l'univers d'**Elisa Larvego** sur www.vego.ch
Et celui de **Christian Lutz** sur www.christianlutz.org

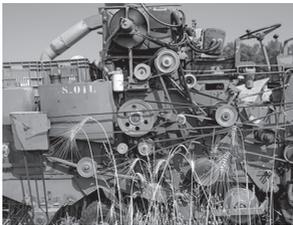
Elisa Larvego

- 1 Sélection de potimarron, Semences de pays, Chêne-Bourg, novembre 2019
- 2 Sélection de carotte par Semences de pays à la ferme de la Touvière, Meinier, novembre 2019
- 3 Repas, Semences de pays, Chêne-Bourg, novembre 2019
- 4 Mathieu, vannage de graines de chicorée, Jardins de Cocagne, Sézegnin, juin 2020
- 5 Noémi, sélection de chou-fleur, Sativa, Rheinau, juillet 2020
- 6 Romi, atelier de nettoyage de graines, Sativa, Rheinau, juillet 2020
- 7 Anna, récolte de graines de chou de Bruxelles rouge, Sativa, Rheinau, juillet 2020
- 8 Sélection d'oignon, Sativa, Rheinau, juillet 2020
- 9 Wiebke, sélection de tournesol, Sativa, Rheinau, juillet 2020
- 10 Wallace et Joël, récolte de graines de coriandre, Semences de pays, Chêne-Bourg, août 2020
- 11 Léo, sacs de céréales multipliées dans l'année, décrochées pour être amenées à battre, Agroscope de Changins, août 2020
- 12 Lorelei, préparation des tests de germination du blé récolté en 2020, Agroscope de Changins, août 2020
- 13 Mathieu, battage de graines de chicorée, Jardins de Cocagne, Sézegnin, août 2020
- 14 Wallace, séchage de graines de bleuet, Semences de pays, Chêne-Bourg, août 2020
- 15 Naïma, récolte de sarrasin, Ferme des Hauts-de-Marlioz, Haute-Savoie, septembre 2020
- 16 Wallace, battage de cardon, Semences de pays, Chêne-Bourg, octobre 2020



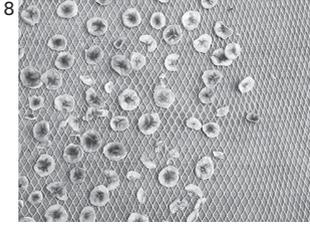
Christian Lutz

- 1 Olivia, culture de haricot à rame Beurré bernois, Semences de pays, Chêne-Bourg, juin 2020
- 2 Joël, nettoyage de laitues sélectionnées qui ont commencé à monter en graine, Semences de pays, Chêne-Bourg, juin 2020
- 3 Plantation de choux, ferme des Verpillères, Choulex, juin 2020
- 4 Plantation de choux: Thomas ameublir le sol, ferme des Verpillères, Choulex, juin 2020
- 5 Plantation de choux: Thomas répand de l'engrais, ferme des Verpillères, Choulex, juin 2020
- 6 Arrosage après la plantation de choux, ferme des Verpillères, Choulex, juin 2020
- 7 Séchage de graines, Chaperon vert, Annecy, juillet 2020
- 8 Tunnel pour la production de semences, Chaperon vert, Annecy, juillet 2020
- 9 Parcelles de collection de blés, Ferme des Hauts-de-Marlioz, Haute-Savoie, juillet 2020
- 10 Laitues montées en graine, Ferme des Hauts-de-Marlioz, Haute-Savoie, juillet 2020
- 11 Moissonneuse-batteuse, Ferme des Hauts-de-Marlioz, Haute-Savoie, juillet 2020
- 12 Naïma et Aloïs, sélection de blé, Ferme des Hauts-de-Marlioz, Haute-Savoie, juillet 2020
- 13 Dorota et Joël, récolte de graines de betterave, Semences de pays, Chêne-Bourg, juillet 2020
- 14 Graines de betterave tombées au sol, Semences de pays, Chêne-Bourg, juillet 2020
- 15 Joël au repos et tamis, Semences de pays, Chêne-Bourg, juillet 2020



Serge Boulaz

- 1 Membres du groupement UCT, villages de Dioral-Fayile, récupération de terres rizicoles salinisées, Sénégal, décembre 2017
- 2 Grenier semencier à Fayile, Sénégal, décembre 2017
- 3 Village de Guédé, chantier avec les femmes du groupement Tim Timol avec leur référent Demba Ba, Sénégal, décembre 2017
- 4 3 variétés de mil (maktalli, koune et lack) et 2 variétés de sorgho, Sénégal, décembre 2017
- 5 La montée, vers les périmètres de Doundé en passant par la parcelle d'Issa Coulibaly, commune de Bakel, Sénégal, février 2020
- 6 Séchage artisanal de semences de piment sous un arbre à Doundé chez le producteur Daouda Diarra, Sénégal, février 2020
- 7 Parcelle d'oignon en fructification à Falo Lakhé avec la présence du paysan reproducteur et du technicien d'Uphorbak, Sénégal, février 2020
- 8 Formation en transformation fruits et légumes (séchage de banane) des Groupes de femmes Débbo Gallé de la commune de Bakel, Sénégal, février 2020
- 9 Parcelle de production de piment marchand chez Mamadou Gueye dans la Zone de Falo Lakhé, commune de Bakel, Périmètre des producteurs de Doundé, Sénégal, février 2020
- 10 Parcelle de production de piment marchand chez Mamadou Gueye dans la Zone de Falo Lakhé, commune de Bakel, Périmètre des producteurs de Doundé, Sénégal, février 2020
- 11 Arrosage des planches de pépinière d'oignon à Doundé, commune de Bakel, Sénégal, février 2020
- 12 Séance de repiquage de riz à Doundé, zone du fleuve, chez Issa Coulibaly, Sénégal, février 2020
- 13 Pied de papaye en pleine fructification à Doundé chez Daouda Diarra, Sénégal, février 2020
- 14 Parcelle de patate à Falo Lakhé en face de la Mauritanie, Sénégal, février 2020
- 15 Pépinière d'oignon en instance de séchage avant le repiquage à Doundé chez Djiby Sidibé, Sénégal, février 2020



Plus de photographies, d'informations
et prochaines dates et lieux d'exposition
sur www.expo-semences.ch

Impressum

Rédaction des textes: Joël Mützenberg,
Renaud Christin et Paul Oberson
Direction artistique: Serge Boulaz
Chargée de projet: Gail Hunter
Administration et communication:
Katia Staehli, Simply Comm¹
Photographes: Elisa Larvego, Christian Lutz
et Serge Boulaz
Membres du comité de Jardins de Cocagne –
Solidarité Nord et Sud:
Brigitte Studer (présidente), François Aubert,
Serge Boulaz, Raeto Cadotsch, Renaud
Christin, Mohamadou Gueye, Gail Hunter,
Annette Zimmermann

Graphisme et conception: AMI
Scénographie: Nadia Crivelli
Site Internet: Roger Gaillard
Impression exposition: Remarq
Impression brochure: Bahnhofstrasse

Imprimé à Genève sur papier recyclé.

Juin 2021

Contacts

**Les Jardins de Cocagne
– Solidarité Nord et Sud**
Chemin des Plantées 66
1285 Sézegnin-Athenaz
cocagne.ch/c58/la-cooperative/solidarite-sud
info@expo-semences.ch
expo-semences.ch

Semences de pays
Chemin du Petit-Bel-Air 2
1225 Chêne-Bourg
info@semencesdepays.ch
www.semencesdepays.ch



**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

Avec le soutien du
Fonds cantonal
d'art contemporain,
DCS, Genève



Avec le soutien de la Ville de Lancy

